

# Descriptif de la formation



## Modalités d'enseignement – Master 1 santé publique en e-learning

Les enseignements du 1er semestre représentent l'équivalent de 300 heures de présence en cours ou travaux dirigés pour les stagiaires de la formation continue, sans compter le temps de travail personnel qui est évalué aussi à environ 300 heures. Les enseignements du second semestre représentent l'équivalent de 200 heures (et autant de temps de travail personnel à prévoir). Les stagiaires de la formation continue doivent ainsi s'organiser pour prévoir environ 25 heures par semaine de participation aux enseignements en ligne et 25 heures de travail personnel, donc un travail effectif pour suivre cet enseignement de 50 heures hebdomadaires, ce qui exclut la possibilité d'un travail à plein temps en parallèle. Lorsqu'il n'est pas possible de prévoir de consacrer autant de temps hebdomadaire à la formation, il s'avère nécessaire de prévoir un aménagement préalable: validation partielle de la formation par DU ou organisation de la formation sur 2 ans. Les contenus de la modalité en e-learning et en présentiel sont équivalents et le diplôme est identique. Un stage d'insertion professionnelle en santé publique de 8 semaines minimum (à temps plein, 35h/semaine) conclut l'année. Les stagiaires de formation continue en activité peuvent effectuer le stage au sein de leur structure sous certaines conditions.

La formation est enseignée **essentiellement via internet**. Les stagiaires organisent leur temps de travail sur la formation comme ils le souhaitent, ils peuvent choisir le temps de connexion à Internet et le moment pour accéder aux cours (c'est l'un des intérêts d'une formation comme celle-ci). Chaque enseignement a un forum propre qui permet d'échanger entre les stagiaires de la formation continue et avec le responsable d'enseignement.

Toutefois :

- le contenu de cette 1ère année de Master en Santé Publique est dense et nécessite un **travail régulier et important** ;
- il faut respecter les dates de rendu des exercices ;
- 20h de visioconférences en temps réel par semestres (1 à 2 heures entre 8h et 18h, heure locale de Paris, dont le planning est annoncé en début de semestre et l'enregistrement n'est pas systématique),
- la semaine de révisions du 1er semestre (mi-octobre) et la semaine de révision du 2ème semestre (fin mars) sont organisées sur site (présence obligatoire sur un des sites de regroupement ouverts\*)
- les examens du 1er semestre (mi-décembre) et du 2ème semestre (fin mars/début avril) ainsi que les rattrapages (fin juin) sont organisés sur site (présence obligatoire sur un des sites de regroupement ouverts\*\*);
- la soutenance de stage (fin juin/début juillet), quant à elle, peut être organisée par visioconférence.

\* Pour information : France : Isped - Université de Bordeaux, Bénin : Université d'Abomey-Calavi de Cotonou, Burkina Faso : UFR Sciences de la santé de Ouagadougou, CNF partenaire de l'AUF du pays de résidence du stagiaire de formation continue.

\*\* Pour information : France : Isped - Université de Bordeaux, Bénin : Université d'Abomey-Calavi de Cotonou, Burkina Faso : UFR Sciences de la santé de Ouagadougou, CNF partenaire de l'AUF du pays de résidence du stagiaire de formation continue.

## Objectifs de la formation

Cette année de formation commune aux différentes spécialités du Master mention Santé Publique initie les stagiaires venant de cursus variés à une culture générale en santé publique. Il s'agit de leur faire connaître et mettre en œuvre les méthodes de bases nécessaires à la compréhension des problèmes sanitaires et sociaux, afin qu'ils deviennent des acteurs au sein des programmes de développement sanitaires et/ou sociaux en France, en Europe et à l'international.

## Débouchés professionnels

Cette première année de master a été conçue pour permettre :

- de pourvoir à des postes de chargés d'étude en Santé Publique (certains postes étant ouverts à un niveau BAC +4) ;
- à certains adultes en reprise d'études, d'acquérir les compétences pluridisciplinaires nécessaires pour une reconversion dans le champ de la santé publique ;
- à certains adultes en reprise d'études, d'améliorer leur niveau de qualification et d'acquérir un perfectionnement en vue de faire évoluer leur carrière ;
- de poursuivre en seconde année de Master dans le champ de la santé publique, à l'ISPED à Bordeaux en présentiel ou en Master2 EAD, ou au sein d'autres universités.

## Architecture Pédagogique

- **Le premier semestre (S1 septembre – décembre)** constitue le socle de connaissances indispensable à tout futur professionnel dans le champ de la santé publique. Il permet d'accueillir au sein de cette formation des stagiaires de la formation continues d'horizons divers et de leur donner une culture commune nécessaire à tous professionnels du champ de la santé publique. Il se compose de six unités d'enseignement (UE) dont l'objectif commun est de permettre une approche de la santé publique pluridisciplinaire (épidémiologique, économique et sociologique), une mise en pratique de certains outils nécessaires tels que l'informatique, la statistique descriptive, la recherche bibliographique et la poursuite de l'apprentissage de la langue anglaise.

- **Le second semestre (S2 - janvier - fin mars)** : se concentre sur l'approfondissement des diverses disciplines. Il comporte également un « projet tutoré » dont l'objectif est de mettre en œuvre la méthodologie de recherche bibliographique et de revue de la littérature dans le cadre d'un projet de groupe encadré par un tuteur. Le stage de 8 semaines minimum conclut l'année. Le stage d'insertion professionnel en santé publique doit permettre aux stagiaires de la formation continue de mettre en application les connaissances et compétences acquises durant la formation pour mener à bien des missions de santé publique.  
Trois formats disponibles :
  - Mission : au sein de l'entreprise qui emploie le stagiaire de la formation continue.
  - Stage en France ou à l'international.
  - Projet entrepreneurial.
- Les périodes d'examen ont une durée d'une semaine et ont lieu dans les sites de regroupement au terme des enseignements théoriques à la fin de chaque semestre, pour la première session et mi-juin pour la seconde.

### Durée et rythme de la formation

L'enseignement du Master 1 est une formation à temps plein.

Pour l'année 2023-2024 :

- **1er semestre: du 01/09 au 22/12/2023**
- 1er regroupement : du 02/10 au 06/10/2023
- Examens 1er semestre: du 18/12 au 22/12/2023
  
- **2ème semestre: du 03/01 au 05/07/2024**
- 2ème regroupement : du 29/03 au 03/04/2024
- Examens 2ème semestre : du 03/04 au 05/04/2024
  
- Puis un stage pratique à temps plein de 8 semaines minimum à réaliser sur la période du 08/04 au 06/06/2024.
- Soutenances organisées sur la période du 17/06 au 05/07/2024.

### Supports de cours

Les cours sont dispensés *via* moodle dont l'accès par l'apprenant est possible dès l'inscription et le règlement des droits universitaires. Les cours et les exercices sont disponibles *via* Internet en lecture directe et sont téléchargeables.

Chaque UE comprend un cours théorique à lire, des exemples simples, des simulations sous forme d'animations et des exercices permettant de s'auto-évaluer. Des fiches de synthèse sont également disponibles.

Une liste d'ouvrages de référence (utiles pour la pratique mais non nécessaires pour la validation) est signalée en annexe du cours. Pour la plupart, il s'agit d'e-books disponibles en ligne sur la bibliothèque de l'Université de Bordeaux.

## Regroupements

Deux séances de regroupement, d'une durée d'une semaine à chaque semestre (en octobre pour le semestre 1 et en mars pour le semestre 2) sont obligatoires dans le programme de la formation. S'ajoutent deux périodes d'examens d'une durée d'une semaine chacune (au terme des enseignements théoriques à la fin de chaque semestre) pour la session 1, une semaine en juin est prévue pour la session 2. Il est par conséquent impératif de pouvoir se rendre dans l'un des sites de regroupement mentionnés ci-dessous pour pouvoir candidater.

Sites de regroupement pour l'année universitaire 2023-2024 (ouverts en fonction du nombre d'inscrits) :

- Bénin : Université d'Abomey-Calavi à Cotonou
- Burkina Faso : UFR Sciences de la santé de Ouagadougou
- France : ISPED Université de Bordeaux
- CNF partenaire de l'AUF du pays de résidence du stagiaire de formation continue.

Les frais éventuels de transport, de visa et de séjour lors de ces regroupements sont à la charge des candidats sélectionnés.

## Modalités d'évaluation

Chaque UE fait l'objet d'une évaluation pouvant prendre la forme d'une épreuve orale ou écrite terminale (2 à 3 heures), et/ou d'un contrôle continu des connaissances (plusieurs épreuves courtes réparties tout au long de la période de formation) ou de réalisation de dossiers sous forme de travail individuel ou de groupe.

Les examens terminaux ont lieu à la fin de chaque semestre au niveau des sites de regroupement au terme des enseignements théoriques.

## Organisation en deux ans

La formation peut être envisagée sur deux ans pour les personnes en activité.

Dans ce cas :

- Un contrat pédagogique est établi entre le stagiaire de formation continue et l'ISPED.
- Le stagiaire n'a accès qu'aux UE qu'il doit suivre en année 1 puis en année 2.
- un projet de groupe se déroule d'avril à juin de la 1ère année, le stage se déroule d'avril à juin de la 2ème année avec la possibilité d'avancer à janvier et de l'organiser à temps partiel sur 3 à 6 mois.
- Les frais de formations sont à régler au prorata des UE suivies chaque année.
- En cas de redoublement d'UE, celle-ci est à repayer l'année suivante.